LA COMMISSION CONCORDATAIRE CONCERNANT LES ENTREPRISES DE SECURITE (CES)

Annonce de cessation d'activité du/de la responsable d'entreprise / chef-fe de succursale

(Concordat du 18 octobre 1996 sur les entreprises de sécurité, art. 11)

Canton : GENEVE

Entreprise (raison sociale)	:
Adresse et localité	:

Annonce la cessation d'activité de :

☐ le/la responsable d'entreprise
☐ le/la chef-fe de succursale

RESPONSABLE / CHEF-FE DE SUCCURSALE		
Nom(s)	:	
Prénom(s)	:	
Date de naissance	:	
Carte no.	:	Échéance :
A cessé toute fonction dès le	:	

MOTIF(S) DE LA CESSATION D'ACTIVITÉ OU DE L'INDISPONIBILITÉ

☐ cessation d'activité de l'entreprise	☐ fusion, rachat de l'entreprise **(*)**
☐ rupture du contrat de travail **(*)**	☐ incapacité ou absence due à des motifs de force majeure (maladie, accident, etc.) **(*)**
☐ décès **(*)**	
☐ autres (à préciser) – commentaires :	

*** lorsque le/la responsable de l'entreprise cesse son activité, l'entreprise doit immédiatement désigner un-e responsable (art. 7 al. 3 CES) et entreprendre les démarches en relation avec l'article 8 CES.**

ANNEXE(S)

- ☐ carte de légitimation concordataire susmentionnée (dans tous les cas)
- ☐ permis de port d'armes no(s) , délivré(s) dans le cadre du Concordat
- ☐ formule d'annonce de départ d'un chien + sa carte no
- ☐ **(*)** demande d'autorisation pour le successeur pressenti, à défaut, pièces justifiant l'absence d'une demande d'autorisation d'exploiter une entreprise de sécurité
- ☐ carte(s) et/ou permis de port d'armes non restitué(s), motif(s) et explications :

Lieu :	Date :
Timbre de l'entreprise et signature du/de la titulaire de l'autorisation d'exploiter (art. 8) :	